COMMUNIQUE DE PRESSE

03/11/2026

# LACROIX GROUP : PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément aux articles 241-1 et 242-2 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document décrit le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 13 mai 2026, dont la mise en œuvre a été décidée par le conseil d'administration.

## 1. Date de l'assemblée générale des actionnaires qui a autorisé le programme de rachat

L'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions a été donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2026 (13ème résolution). Elle est mise en œuvre dans le cadre du présent plan sur décision du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2026.

## 2. Répartition par objectifs des titres de capital détenus à ce jour

A ce jour, la société auto-détient 107 443 actions, soit 2,22 % du capital, dont la répartition par objectif est la suivante :

| | |
|---|---|
| Annulation d'actions | 0 action |
| Remise d'actions lors de l'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital | 0 action |
| Couverture de plans d'options ou de plans d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux | 45 838 actions |
| Contrat de liquidité | 6 271 actions |
| Remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe | 55 334 actions |

## 3. Objectifs du programme de rachat

Le programme de rachat a pour objectifs :

- D'assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation en vigueur ;

- De procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la Société et que la Société ne pourra pas détenir directement ou indirectement plus de 10 % de son capital ;

**Contacts**

**LACROIX**
*DG Délégué & VP Exécutif Finance*
**Nicolas Bedouin**
investors@lacroix.group
Tél. : 02 72 25 68 80

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Relations presse*
**Jennifer Jullia**
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
Tél : 06 02 08 45 49

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Communication financière*
**Marianne Py**
marianne.py@seitosei-actifin.com
Tél. : 06 85 52 76 93

- D'assurer la couverture de plans d'attribution gratuite d'actions ou d'options d'achat d'actions et plus généralement de tous plans d'actionnariat des salariés et des mandataires du Groupe ;

- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Ce programme de rachat serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur, notamment afin de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

## 4. Part maximale du capital, nombre maximal de titres, caractéristiques des titres à acquérir, prix maximum d'achat et autres modalités

Dans le respect des limites votées à la 13ème résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2026, le programme de rachat sera mis en œuvre dans les conditions suivantes :

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 482 909 (soit 10 % du capital social). L'Assemblée Générale décide que le prix d'achat maximum par action ne pourra excéder 60 euros. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant global maximal de l'opération est ainsi fixé à 28 974 540 euros.

Les actions seront achetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourront atteindre l'intégralité du programme.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social, soit 482 909 actions, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation du capital de la Société pouvant intervenir pendant la durée du programme.

- Les actions de la société sont des actions ordinaires, toutes de même catégorie, cotées sur le marché Euronext Paris (ISIN FR0000066607) ;
- Les rachats seront effectués par un prestataire de services d'investissement indépendant auquel sera confiée la tâche de mettre en œuvre le programme de rachat, au nom et pour le compte de la société, en fonction des conditions de marché et en veillant à ne pas perturber ce dernier.

## 5. Durée du programme

18 mois à compter du 13 mai 2026, conformément à l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du même jour, soit au plus tard jusqu'au 13 novembre 2027 inclus.

## Prochain rendez-vous

Chiffre d'affaires annuel 2026 : 9 février 2027 après Bourse

## Retrouvez les informations financières sur notre espace investisseurs

https://www.lacroix-group.com/investisseurs/

**Contacts**

**LACROIX**
*DG Délégué & VP Exécutif Finance*
**Nicolas Bedouin**
investors@lacroix.group
Tél. : 02 72 25 68 80

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Relations presse*
**Jennifer Jullia**
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
Tél : 06 02 08 45 49

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Communication financière*
**Marianne Py**
marianne.py@seitosei-actifin.com
Tél. : 06 85 52 76 93

## À propos de LACROIX

LACROIX est une ETI technologique et industrielle française à l'empreinte internationale, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements électroniques, et la fourniture de solutions IoT industrielles fiables et sécurisées.
Entreprise familiale cotée en Bourse, LACROIX a réalisé 445 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025. Le Groupe s'appuie sur une expertise reconnue et structure son développement autour de deux activités : Electronics et Environment.

À travers son activité Electronics, LACROIX accompagne ses clients de la conception à la fabrication de l'électronique embarquée dans leurs solutions. S'appuyant sur un réseau d'usines compétitives et complémentaires géographiquement, le Groupe dispose d'une couverture multisectorielle adressant les marchés de l'automobile, de l'industrie, des maisons et bâtiments connectés (HBAS), de l'aéronautique et de la défense, ainsi que de la santé.

À travers son activité Environment, LACROIX accompagne les acteurs publics et privés dans l'optimisation et la sécurisation de la gestion des réseaux d'infrastructures critiques, en proposant des solutions et services connectés et sécurisés dédiés aux réseaux d'eau, aux installations de chauffage, ventilation et climatisation (HVAC), aux réseaux d'énergie (Smart Grids) et à l'éclairage public.

LACROIX déploie une stratégie de croissance durable et long terme. Le Groupe oriente ses activités vers le développement de technologies utiles et écoconçues, destinées à répondre aux grands défis sociétaux, dans une démarche de résilience et d'impact positif.

**Contacts**

**LACROIX**
*DG Délégué & VP Exécutif Finance*
**Nicolas Bedouin**
investors@lacroix.group
Tél. : 02 72 25 68 80

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Relations presse*
**Jennifer Jullia**
jennifer.jullia@seitosei-actifin.com
Tél : 06 02 08 45 49

**SEITOSEI ACTIFIN**
*Communication financière*
**Marianne Py**
marianne.py@seitosei-actifin.com
Tél. : 06 85 52 76 93